

ÊTES-VOUS BIEN ASSURÉ ?

Le GPAFI répond à vos besoins



Assurance
complémentaire
des soins de santé



Assurance
Assistance



Assurance
perte de gains



Assurance
accident
non professionnel



Assurance-vie



Groupement de prévoyance
et d'assurance des fonctionnaires internationaux
Provident and insurance group
of international officials



Le GPAFI propose à ses membres ainsi qu'à leurs conjoints et enfants dépendants, diverses assurances facultatives qui leur permettent d'avoir une couverture d'assurance optimale et de faire face à un sinistre éventuel dans les meilleures conditions possibles.



Assurance complémentaire des soins de santé

Complète toutes les prestations assurées par les Régimes de bases UNSMIS, CAPS-BIT et SHI-OMS, lesquels ne couvrent pas en totalité les frais médicaux, comme :

- > **Chambre privée** en cas d'hospitalisation,
- > **Prise en charge des médecines naturelles à 90%** (massages, ostéopathie, shiatsu, hypnose ...) sans prescription mais avec thérapeutes agréés jusqu'à concurrence de CHF 1'250 par année civile et par assuré,
- > **Admission prénatale: 1 mois gratuit,**
- > **Equipe d'assurance dédiée** aux membres du GPAFI.

Le coût de l'assurance complémentaire des soins de santé varie en fonction de l'âge et du Régime de base.



Assurance Assistance - Premium

Liée à l'assurance complémentaire des soins de santé l'assurance Assistance est là pour vous aider en cas de besoin d'assistance urgente pendant un séjour non lié au travail. Elle couvre, par exemple :

- > **Rapatriement,**
- > **Assistance 24h/24, 7j/7,**
- > **Frais illimités** de traitement hospitalier ou ambulatoire d'urgence,
- > **Frais d'annulation de voyage,**
- > **Couverture voyage et bagages.**

Voyagez en toute sécurité avec l'option premium pour un montant de **CHF 10.40 / mois** pour 1 personne ou **CHF 16.70 / mois** pour toute la famille assurée.



Assurance perte de gains

Lorsque les fonctionnaires épuisent leurs congés maladie à plein traitement ils ne touchent plus que 50% de leur salaire. L'assurance perte de gains intervient alors et permet de :

- > **Maintenir son salaire** en cas d'arrêt maladie / accident de longue durée,
- > **Complément le demi-salaire** versé par l'organisation pendant une durée de **24 mois** par période de **4 années** consécutives,
- > **Protège les fonctionnaires et leur famille** des conséquences financières d'un arrêt de travail prolongé.

La prime d'assurance se monte à **0.95% du salaire annuel assuré** pour les fonctionnaires ayant plus de **3 ans de service continu** et **1.95%** pour ceux en ayant moins.



Assurance-vie

Si vous résidez en Suisse l'assurance-vie permet de protéger financièrement votre famille en cas de décès :

- > **Capital en cas de décès** jusqu'à hauteur de **CHF 500'000,**

La Mobilière propose des tarifs avantageux pour les membres du GPAFI et leur conjoint. En cas d'intérêt le GPAFI vous met en contact avec La Mobilière.



Assurance accident non professionnel

Lorsque le Régime de base ne prend pas en charge les frais liés à un accident non professionnel, l'assurance accident entre en matière. Les prestations suivantes peuvent être choisies individuellement :

- > **Frais de traitements illimités** pendant une durée de **5 ans** après la survenance d'un accident,
- > **Capital en cas d'invalidité** jusqu'à hauteur de **CHF 1 million** à la suite d'un accident,
- > **Capital en cas de décès** jusqu'à hauteur de **CHF 1 million** à la suite d'un accident.

La prime pour le capital décès / invalidité est de **0.06% du capital** assuré, et celle pour les frais de traitement est de **CHF 120 par an.**

Le GPAFI et La Mutuelle sont deux entités de l'Association des Mutuelles des Fonctionnaires Internationaux.

La Mutuelle permet à ses membres d'emprunter pour du logement ou des biens de consommation, d'épargner en CHF et USD et de bénéficier de prix réduits pour l'utilisation des transports publics.

Contactez-nous !



Palais des Nations
1211 Genève 10

Téléphone :
+41 (0)22 917 29 69
du lundi au vendredi
de 10h00 à 13h00

Courriel :
gpafi@un.org



Palais des Nations
1211 Genève 10

Téléphone :
+41 (0)22 917 35 10
du lundi au vendredi
de 10h00 à 13h00

Courriel :
lamutuelle@un.org



Groupement de prévoyance
et d'assurance des fonctionnaires internationaux
Provident and insurance group
of international officials